CHAUME

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:43)

[1] CHAUME Agriculture - Agronomie

nom masc.
Etymologie FEW II-1, 54b: calamus

Définition

Partie de la tige des herbes qui donnent des grains et qui reste dans le champ une fois qu'on a fait la moisson à la faucille, avant d'être éventuellement arrachée pour divers usages.

Notes

- syn ÉTEULE

Citations

- Mais qui vouldroit par une annee fromment et par l’autre pré, il se feroit bien par telle maniere : a getter de l’eaue ou champ quant on aura osté le fromment et le chaume et le laissier ainsi le demourant de l’esté et en autompne, se l’air est secq.
 Anon. [Pietro de' Crescenzi], *Livre des prouffitz champestres et ruraulx, Vigneron, 1373, VII, chap. 2, § 4, p. 750.*